

Le président Polk, dans un message, s'est plaint de la conduite de la France et de ses tendances. Des paroles de M. le ministre des affaires étrangères ont répondu à ces plaintes. Dans son discours d'ouverture du parlement, la reine d'Angleterre a laissé entendre que ce débat n'était pas terminé, et que la Grande-Bretagne n'était disposée à faire que les concessions compatibles avec son intérêt et son honneur. Un arbitrage est proposé; mais évidemment les États-Unis se refusent à tout arbitrage. Une acceptation serait une atteinte aux droits de propriété qu'ils s'arrogent; ils pouvaient consentir une concession; ils n'admettraient point un arbitrage. Un conflit est donc imminent entre ces deux grandes puissances. Quelle sera la politique de la France au milieu de ce dissentiment? M. le ministre des affaires étrangères a laissé pressentir que ce serait la neutralité. Mais l'adresse, en dit rien; c'est une lacune. Là se trouve engagée une situation critique pour la France. Il est important de fixer, dans un acte solennel, quelle sera la conduite du gouvernement français. Dans l'opinion de l'orateur, le ministère a penché vers une puissance qui n'est pas la véritable alliée de la France.

Des intérêts puissants, des souvenirs anciens semblaient devoir nous rattacher aux États-Unis. Il est dit tout être plus convenable de nous unir contre la puissance maritime et dominante du monde. Quoi qu'il en soit, encore faut-il savoir sur quel point on a engagé la France, savoir si l'on n'a point exigé d'elle de sacrifier des intérêts les plus chers. L'orateur examine la conduite de la France dans les affaires de l'Alabama et du Texas. Il blâme la politique du ministère dans toute cette question. Il est convaincu que ce n'est point un intérêt français qui a guidé le cabinet. La France n'avait aucun motif pour redouter l'accroissement des États-Unis, aucun motif pour opposer à l'annexion du Texas. Toutes les raisons données par le ministère des affaires étrangères sont sans valeur au fond: Quel que soit le talent qu'il ait montré en les exposant, son examen réfléchi démontre qu'elles sont vaines. Quel a donc été le motif de sa politique? Le désir de plaire à l'Angleterre. La dignité de la France a été souvent compromise; tâchons au moins de sauvegarder ses intérêts. L'orateur s'efforce de démontrer que nous nous sommes, sans intérêt propre, associés à l'Angleterre dans un acte d'opposition au gouvernement américain; nous nous sommes dévoués à une cause qui n'est que l'ambition de la Grande-Bretagne, et sur une question de puissance; enfin, on a manqué à l'honneur qui revient toujours aux actes francs et loyaux, dans la conduite de la France.

Le ministre des affaires étrangères, au bord de la Pléide, à Madagascar, et partout, il voit une subordination de nos intérêts aux intérêts anglais. Cet ensemble de faits lui donne de l'inquiétude sur les engagements pris, sur la liberté d'action qui nous reste encore. Selon lui, rien ne peut être plus hostile aux États-Unis que la déclaration de neutralité faite à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères. Cette déclaration, après tant de gages donnés à l'Angleterre, ne peut espérer qu'une déviation des vrais principes de la politique de la France.

M. le ministre des affaires étrangères, monte à la tribune. MM. dit-il, la chambre me permettra deux choses: d'abord de ne pas répéter ce que j'ai dit déjà dans une question débattue devant elle ensuite de ne pas devancer ce que j'aurai à lui dire plus tard dans des questions qui sont l'objet de §§ particuliers de l'adresse.

La seule chose que je traiterai aujourd'hui, c'est ce qu'a dit le préopinant relativement à son amendement. J'aurai sur ce point d'assez nombreuses erreurs de fait à relever dans ce qu'il a dit en ce qui concerne le Texas. Que le préopinant ait traité plusieurs sujets auxquels il a déjà été répondu, je ne m'en étonne pas.

Je trouve tout simple qu'il n'ait pas tenu compte de ma politique et les arguments dont je l'ai armé, mais je ne puis évidemment répéter, pour le résumer, des choses que j'ai dites dans la séance précédente.

M. de Remusat a présenté un amendement sur le paragraphe 6 du projet d'adresse concernant nos rapports avec l'Angleterre.

M. de Remusat propose d'ajouter, après les mots: Les relations amicales des deux États, qui terminent la première partie du paragraphe, un passage rédigé ainsi qu'il suit:

Mais, pour que ces relations se consolident, il faut que les deux gouvernements, tout en agissant de concert dans les circonstances où leurs intérêts sont communs, gardent soigneusement, dans les deux modes, toute l'indépendance de leur action politique.

Trois députés se sont inscrits pour parler sur ce paragraphe. Ce sont MM. de Touqueville, Berryer et Ferdinand de Lasteyrie.

La commission de l'adresse s'est réunie ce matin avant la séance, et a décidé qu'elle combattrait les deux amendements de M. Berryer et Mauguin.

MM. Monier de la Sizeranne et Vatin ont déposé aujourd'hui l'amendement suivant pour remplacer le paragraphe 6 concerné par les amendements de M. de Remusat et de M. Berryer: « Fidèle aux engagements qu'elle contracte, la France proteste contre la violation des traités. Au nom du droit des nations, au nom de la civilisation chrétienne et de l'humanité, elle rappelle à l'Europe les solennelles garanties stipulées en faveur de la Pologne. »

Le 28 janvier a eu lieu la réception de M. Alfred de Vigny à l'Académie française. On sait que l'auteur de *Chatterton* remplace l'auteur des *Deux Gendres*, M. Etienne. On n'ignore point, en outre, que les deux académiciens n'étaient pas moins profondément séparés sur les opinions politiques que sur les opinions littéraires. On devait donc s'attendre à retrouver quelque chose de ce dissentiment dans les discours du récipiendaire. Et, en effet, tout en accordant de vifs éloges au style clair et spirituel de M. Etienne, M. de Vigny s'est-il tout d'abord déclaré en opposition avec son prédécesseur sur l'appréciation du règne de Napoléon, sur la question littéraire et sur le rôle de l'opposition durant les quinze années de la restauration. On le voit, M. de Vigny était placé sur un terrain brûlant. Se mettre en opposition avec le sentiment presque général qui a, pour ainsi dire, servi de base à la mémoire de l'empereur, attaquer ce qu'on a appelé la comédie de quinze ans, et se servir même de cette expression, professer hautement des doctrines littéraires qui ne pouvaient passer dans la pratique, mais que reproduisaient les mêmes qui s'en inspiraient souvent; déclarer que l'avènement du romantisme a été une réforme et une régénération; certes, c'était assumer une tâche difficile, et il n'est pas étonnant que nous semblions, à se retrancher ainsi de tout, vouloir les applaudissements assurés que l'on aurait provoqués en soutenant la thèse contraire. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Molé, chargé de répondre au récipiendaire. Doué d'un bel organe qu'il manie avec adresse, et tant à parler de choses qu'il avait été mêlé, et d'hommes qu'il avait vus à l'œuvre et à côté desquels il avait lui-même eu à combattre, il a fait vibrer la fibre publique. M. Molé ne pouvait pas rapporter un succès de tribune, et les applaudissements de l'auditoire ne lui ont pas manqué.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 23 janvier. La séance d'aujourd'hui a été intéressante, mais moins animée qu'on ne le pensait: M. Salamanca devait parler et le ministre lui répondre, les tribunes étaient encombrées: on était

curieux de voir s'engager, entre lui et le ministre des finances une discussion approfondie sur les matières financières. L'argumentation de M. Salamanca a été faible et peu nourrie, et cet orateur a fourni à M. Mon une nouvelle occasion de défendre son système tributaire et d'exposer que le gouvernement avait surtout en vue d'établir dans les opérations financières, l'ordre et la moralité. La chambre a donné raison au ministre honnête et éclairé. Ce qui le prouve, n'est que le § 9 de l'adresse, combattu par M. Salamanca et défendu par M. Mon, a été adopté.

On continue de s'occuper sérieusement du message et dans les versions contradictoires qui circulent à ce sujet il est difficile d'entrevoir la vérité. Il paraît y avoir embarras à peu près égal de part et d'autre. Le ministre donnera-t-il des explications catégoriques sur la question de ce mariage? C'est-à-dire déclarera-t-il, comme le voudraient les auteurs du projet du message, que la combinaison Trapani est toute à fait abandonnée? La minorité prendra-t-elle en sous-œuvre le projet de message s'il est abandonné par la majorité? Telles sont les deux questions qui absorbent aujourd'hui l'attention et qui lient tous les esprits divisés.

On croit que les députés de la majorité qui veulent le message, mais qui ne voudraient pas mettre un ministère ami dans l'embarras, sont dans l'intention d'avoir avec les ministres quelque conférence, pour tâcher de se mettre d'accord; c'est-à-dire, pour obtenir des explications ou des assurances satisfaisantes. Ce serait ainsi que les choses finiraient, si elles devaient se terminer à l'amiable.

Voici, à cet égard, les bruits qui circulent aujourd'hui dans l'enceinte de la chambre des députés. On disait que 2 députés influents de la majorité, signataires du projet de message, à l'issue de la séance, avaient prié instamment M. Martinez de la Rosa, d'intervenir auprès de ses collègues, pour qu'ils voulassent bien donner à la chambre quelques explications précises sur la question du mariage. Cette communication officieuse aurait, dit-on, provoqué une sorte de réunion du conseil improvisé. On ignore le résultat de cette conférence ministérielle. Le bruit court que le général Narvaez avait eu l'idée d'abord de destituer les fonctionnaires députés qui se sont ralliés au message; mais que pour ne pas compromettre encore toutes les chances d'arriver à une solution amiable, il se serait décidé à ne pas sévir encore.

L'affaire pouvait encore s'arranger entre la majorité et les ministres; il est évident que si le mot de dissolution a pu être prononcé, ce n'était que dans la prévision du cas où il y aurait insistance pour la présentation du message, soit de la part de la majorité, soit de la part de la minorité, le reprenant des mains de la majorité si celle-ci avait enfin consenti à l'abandonner.

Il n'est pas étonnant qu'en présence de cette complication vraiment sérieuse, on ait fait récemment courir des bruits d'une certaine gravité; mais on verra l'opinion des renseignements qu'il n'y a encore rien de décidé.

Les ministres ont tenu hier un conseil de cabinet qui a duré près de trois heures, et dont rien n'a transpiré au dehors. En attendant que les ministres aient décidé que l'affaire du message, en apparence si compliquée, s'arrange, on fait circuler des bruits de modification ministérielle, et même des listes de nouveaux membres du cabinet. On y trouve les noms de MM. Orlando, Benavides, Roucari, Lara, Castro, Y Orozco, le général Narvaez conservant la présidence du conseil.

Comme on le pense, rien de plus prématuré que tous ces bruits de ville. Le fait est qu'il n'y a encore rien de décidé, et que toutes ces complications sont étranges si l'on considère surtout que le ministère (et tout le monde en est bien convaincu) est dans de loyaux engagements quant à la question du mariage.

Le sénat doit s'assembler demain pour recevoir des communications du gouvernement. On croit qu'il lui sera présenté des projets de loi sur les budgets provinciaux et peut-être le nouveau projet de loi sur les élections provinciales. On croit aussi que le sénat sera tenu au courant de la marche des ministères.

Nouvelles d'Allemagne.

Posen, 12 janvier.

Nous avons eu ces jours derniers la visite de M. le ministre de Rodelschwingh, qui, à ce qu'on prétend, a eu à Bromberg ou à Thorn une entrevue avec les présidents-en-chef des provinces de Prusse et de Posen, MM. de Böttiger et de Beumann, et avec M. le lieutenant-général de Colomb, commandant-en-chef du corps d'armée de cette dernière province. On n'a rien appris de positif sur le but du voyage du ministre, mais on suppose qu'il se rattache au complot découvert et qui a trop de ramifications pour qu'on ne voie dans toute cette affaire que des menées purement communiques. Il n'est personne chez nous qui ne connaisse assez l'esprit de douceur et d'humanité qui distingue notre gouvernement pour douter qu'il n'ait été forcé de recourir à des mesures sévères et énergiques.

Les nombreuses arrestations opérées en même temps en Galicie et dans plusieurs autres contrées où l'on parle le polonais, ainsi que la publication officielle de la récompense accordée aux soldats qui l'ont voulu gagner pour des délits criminels et qui ont révélé la conspiration, prouvent de la manière la plus évidente l'existence d'un complot et les dangereux moyens qui devaient être employés pour arriver au but. Cette publication a une très-grande portée; elle démontre que si les autorités ont gardé jusqu'ici le silence sur les perquisitions et les enquêtes, ce n'est pas comme on a cherché à le faire croire, parce qu'elles n'avaient produit aucun résultat satisfaisant. Espérons que le gouvernement instruisa le public en temps et lieu de la nature de la conjuration et des ressorts qui ont été mis en jeu, afin qu'on apprenne qu'il existe un parti qui est toujours actif et qui ne recule devant aucun moyen pour exciter à l'insubordination et à la révolte.

On nous mande de la Galicie l'arrestation de M. de Berwinski, un avantageusement connu par ses ouvrages littéraires et qui a vécu plusieurs années au milieu de nous; on dit ici, et nous le répétons sans rien garantir, que notre gouvernement a réclamé son extradition, mais qu'elle a été refusée par le gouvernement autrichien. M. le directeur de police Duncker de Berlin, qui a passé plusieurs jours à Krotoschin pour procéder à une enquête, est de retour au milieu de nous.

Aujourd'hui le bruit s'est répandu que le gouvernement venait d'ordonner la fermeture du club polonais à Bromberg.

Une correspondance de Berlin, publiée par la *Gazette d'Augsbourg* confirme ce qu'a annoncé la *Gazette de Cologne*, de la démission de M. de Roenne, président du bureau de commerce en Prusse. Cette correspondance ajoute: « Si la prorogation de l'union douanière n'avait pas été arrêtée pour 12 années encore en 1843, on pourrait croire que cette union touche à sa fin, tant sont profonds les dissentiments qui existent, non-seulement entre les États du nord et ceux du midi, mais encore entre les hommes-d'Etat de la Prusse, quant à la politique à suivre en matière de douanes. »

D'après la même correspondance, les conférences du concile évangélique à Berlin n'aboutiront à aucun résultat. Les discussions au sein de la docte assemblée sont très-vives, mais ses membres n'ont pu encore et ne pourront probablement se mettre d'accord sur aucune résolution positive.

On lit dans une lettre de Berlin, publiée par le *Journal de Francfort*:

« Notre gouvernement, comme je puis vous l'assurer de bonne source, a reçu par un heureux hasard des communications certaines sur les projets révolutionnaires tramés dans le grand-duché de Posen, et en particulier sur les mouvements dont les environs de Bromberg et de Thorn ont été le théâtre. Un propriétaire de ces contrées, lequel se trouve gravement compromis par ces révélations, s'est soustrait par la fuite à son arrestation. »

Plusieurs journaux étrangers, et même une feuille prussienne, ont débite une nouvelle, suivant laquelle un auguste personnage aurait fait un affront sanglant à un fonctionnaire attaché à l'administration des forêts, et que par suite de cet outrage ce dernier se serait brulé la cervelle. Nous devons donner à cette nouvelle le démenti le plus formel; ce n'est qu'un mensonge impudent, dicté par la malveillance la plus insigne.

On lit dans la *Gazette des postes d'Augsbourg*:

Dans sa séance du 23, la chambre des conseillers du royaume de Bavière a dit-on, déclaré fondée la plainte formelle par le prince de Wrède contre le règlement sur la bière.

D'après les procès-verbaux imprimés, la motion du prince de Wrède tend à mettre en accusation le ministre de l'intérieur pour avoir violé la constitution de propos délibéré. L'auteur de la motion demande qu'il soit procédé immédiatement contre M. d'Abel, suivant le paragraphe 6 tit. X de la constitution.

Nouvelles et faits divers.

On se souvient que le 21 janvier 1845 l'ennemi de Cromptich, construit tout récemment, s'est ébranlé et que la chambre des représentants belges a ordonné une enquête à ce sujet. La commission nommée à cette fin vient de faire son rapport, qui a été lu vendredi dernier à la chambre. En voici les conclusions:

Nous sommes arrivés, messieurs, au terme de notre tâche, nous vous avons exposé les faits avec une entière franchise, nous les avons discutés consciencieusement, sans ménagement pour les personnes; nous croyons avoir démontré:

- 1° Que des fraudes ont été commises dans l'exécution des travaux du premier tunnel et que ces fraudes sont imputables à de Ridder, Roguet et peut-être aussi à Stevens;
- 2° Que le conseil des ponts-et-chaussées n'a pas montré dans l'examen du projet de la deuxième galerie, le degré d'attention et d'intelligence que l'on était en droit d'attendre d'un corps aussi haut placé;
- 3° Que la construction d'une seconde galerie accolée à la première et ayant d'autres dimensions, a été une grande imprudence;
- 4° Que cette imprudence a été aggravée par la construction, sur une longue étendue, de voûtes qui n'avaient d'autre appui qu'un terrain en général peu résistant et par la circulation des convois pendant l'exécution des travaux.

Ce dernier fait nous paraît inexcusable, surtout à partir du moment où divers symptômes auraient dû inspirer de sérieuses inquiétudes.

Compté en, en effet, que l'on ait laissé circuler les convois dans un tunnel dont il fallait démonter et former plusieurs parts qui étaient effaillées, dans un tunnel, dont les pieds droids étaient ébranlés sur une longueur de vingt mètres, dans un tunnel qui, de l'aveu de M. Maun, il n'aurait suffi de ces choses-là. L'ingénieur (dit M. Maun dans un de ses rapports) connaissait parfaitement l'état du passage au point où l'éboulement a eu lieu; depuis plus d'un mois, il travaillait pour enlever les débris et consolider les pieds droids de l'ancien tunnel et de l'ouvrage et le commencement qui avait complètement cessé, ne recommencerait pas.

Quoi! le danger était connu, quoi! l'on craignait que le mouvement qui avait ébranlé les pieds droids du tunnel sur une longueur de vingt mètres, ne recommençât, et l'on n'interdisait pas le passage des convois, et l'on ne prenait aucune mesure pour la sûreté des voyageurs. En vérité c'est à nous pas y croire.

Aussitôt que ces symptômes, avant-coureurs de la catastrophe, lui ont été signalés, M. le directeur de l'exploitation des chemins de fer devait proposer au ministre, comme il l'a fait après l'éboulement, l'établissement d'une voie provisoire pour le passage des convois; il devait tout au moins demander que la question de savoir si le passage des convois dans le tunnel pourrait encore continuer sans danger, fut soumise au conseil des ponts-et-chaussées. En ne remplissant pas ce devoir, qui était impérieux, en partageant la responsabilité inexplicable de l'ingénieur Maun, M. le directeur des chemins de fer en exploitation a assumé une responsabilité qui eût été terrible si l'éboulement avait eu lieu pendant le passage d'un convoi.

On frémit quand on pense aux malheurs qui pouvaient arriver par suite de la cupidité de quelques hommes, de la légèreté et de l'imprudence de quelques autres.

On écrit de Barmen, 12 janvier.

La lausé d'une consultation qu'on a tenue entre les médecins de S. M. l'impératrice de Russie et les médecins Longe et Fodera, il a été décidé que S. M. prolongerait son séjour à Palerme; ainsi l'auguste princesse devra renoncer au projet de passer le carnaval à Naples.

Le 7 de ce mois, fête de Noël, d'après le calendrier russe, S. M. l'impératrice a fait distribuer de nombreux et riches présents tant aux dignitaires de sa cour qu'à plusieurs autres personnes de distinction. M. le duc Serra di Falco, qui remplait auprès de S. M. I. les fonctions de chambellan, a beaucoup égayé les augustes hôtes par une scène féerique très-amusante. Lorsque dans cette soirée la société était réunie sur la galerie et dans la grande salle du palais, soudain toutes les bougies et les lampes s'éteignirent et furent remplacées par une lumière magique semblable à celle de la lune et qui éclairait une enceinte représentant le jardin des Hespérides; création à laquelle succéda de nouveau comme par enchantement l'éclat des bougies et des lampes. Cet ébahissement des *Mille et une Nuits* ressemblait passablement à la surprise qui tout récemment avait été ménagée la nuit par ordre de l'impératrice à un certain monsieur dont l'imagination était remplie de fantômes, scène qui a extrêmement divertit toute la cour de S. M. I.

Aujourd'hui, jour de l'an suivant le calendrier grec, S. M.

l'impératrice a fait de nouveau plusieurs riches présents. On prétend que l'empereur, lors de son départ, aurait dit à son auguste épouse qu'il reviendrait la visiter au mois d'avril. Cette nouvelle ne paraît pas très probable, ainsi que celle de l'arrivée de grand duc héritier.

Des journaux anglais ont rapporté naguère qu'il parlait de Windsor des envois réguliers de viande de mouton pour la cuisine de S. M. le roi de Prusse, et que le mouton britannique était regardé comme une délicatesse à la table royale; la chair des moutons prussiens étant à peine mangée.

Ceux qui connaissent les procédés de la presse anglaise n'ont pu que rire de cette plaisanterie, dont l'origine peut-être est due au dépit d'un touriste anglais qui n'a pas trouvé de son goût les côtelettes du continent. Mais que dire des feuilles allemandes qui répètent d'un air sérieux cette grosse plaisanterie, confirmant ainsi l'assertion de Jean Paul qui disait que, pour être comprise des Allemands, la plaisanterie, l'ironie, devait s'imprimer en italiques.

Comme j'ai eu l'honneur de ces bonnes gens qui ont pris son conte bavard pour bon argent! N'aura-t-il pas raison de dire que la chair de mouton la plus délicate est celle qui a été élevée dans les pâturages du continent. Mais que dire des feuilles allemandes qui répètent d'un air sérieux cette grosse plaisanterie, confirmant ainsi l'assertion de Jean Paul qui disait que, pour être comprise des Allemands, la plaisanterie, l'ironie, devait s'imprimer en italiques.

Comme j'ai eu l'honneur de ces bonnes gens qui ont pris son conte bavard pour bon argent! N'aura-t-il pas raison de dire que la chair de mouton la plus délicate est celle qui a été élevée dans les pâturages du continent. Mais que dire des feuilles allemandes qui répètent d'un air sérieux cette grosse plaisanterie, confirmant ainsi l'assertion de Jean Paul qui disait que, pour être comprise des Allemands, la plaisanterie, l'ironie, devait s'imprimer en italiques.

Le remède des chemins de fer. Le parcours total de tous les chemins de fer exploités en ce moment s'élève à 17,274 kilomètres (plus de 10,000 lieues) ayant coûté 2 milliards 667,088,292 francs, soit en moyenne 236,505 fr. par kilomètre.

La Grande-Bretagne a 3,400 kil. de chemin de fer en exploitation; la Belgique 559; la Hollande 153; l'Allemagne 2,250; les États-Unis 1,500; la France 988; le Danemark 106; l'Italie 228; Cuba 37; la Russie d'Europe 52. Total: 17,271 kilomètres.

M. Korb, géologue, vient de découvrir, dans l'état d'Alabama, près de la ville de Chamba, non loin du confluent des rivières de Chamba et d'Alabama, à une profondeur d'environ cent onze pieds au-dessous de la surface de la terre, la squelette complet d'un serpent autédiluvien qui a cent quatorze pieds de longueur, et dont les dents ont chacune de vingt-quatre à trente pouces de hauteur et de quinze à dix-huit pouces de circonférence. M. Korb pense que le reptile polissal auquel ce squelette appartient, a dû vivre dans les mers et être carnivore, et se nourrir de poissons.

Les trois dernières années, la mortalité a fait de grands ravages parmi les officiers supérieurs de l'armée autrichienne; il est mort de cette période 80 généraux, savoir: 3 feldmarschalls, 6 feldzeugmeister, 2 généraux de cavalerie, 27 lieutenants-feldmarschalls et 42 généraux-majors.

Nous avons parlé dans le temps du magnifique cadeau offert par l'empereur de Russie au Saint-Père le pape: un Christ d'or avec la croix en lapis-lazuli, et la couronne en diamants. On échange de ce riche présent le Saint-Père a accordé à la Russie les reliques du grand Saint-Nicolas, qu'on croit en la saint, le patron de la nation. Un navire de guerre est allé au printemps prochain chercher ces reliques pour les transporter à Odessa, d'où on les transportera en très-grande pompe jusqu'à Saint-Petersbourg.

On écrit d'Orléans (France), sous la date du 27 janvier. Ce soir, vers quatre heures et demie, au moment où la rue Royale, la plus fréquentée de notre ville, était remplie de passants, une détonation se fit entendre tout à coup. Un homme, qui stationnait depuis quelque temps dans la rue, se précipita vers le lieu où se trouvait le bruit, et tira à bout portant un coup de pistolet chargé à balles sur un officier de la garnison, qui se promenait tranquillement avec quelques autres militaires. L'officier sur lequel l'arme avait été déchargée, tomba, on ne sait comment, à cet effroyable attentat. Le coup n'avait seulement atteint et brisé la manche de son uniforme. Mais en tombant même passait une jeune femme qui reçut la balle dans le sein gauche, et tomba couverte de sang.

Après sur le champ, l'auteur de ce crime a déclaré qu'il avait voulu tuer l'officier sur lequel il avait tiré, parce qu'il avait conçu contre lui une violente haine dont il n'a pas expliqué les motifs. L'officier, de son côté, qu'il ne savait pas comment cet homme agit, lui en vouloir au point d'attenter à ses jours, et qu'il ne le connaît nullement.

Cet individu, bien occupé s'il n'a pas la tête dérangée, ce que nous apprenons bientôt, est un nommé Chaillon, certain public, habitant de la rue de la Harpe, et qui est à Orléans depuis environ six mois.

La malheureuse femme qui a été atteinte d'une manière si grave et si imprévue, est âgée de trente ans et enceinte de plusieurs mois.

Les journaux de Paris annoncent l'arrestation de l'un des plus habiles voleurs de ce pays. C'est un maître qui exploitait particulièrement le faubourg Saint-Germain, et qui ne content d'exploiter les magasins de ce quartier, traitait quelquefois dans les boutiques où il faisait un grand commerce de basse sous prétexte d'achats qu'il n'effectuait pas.

Après un flagrant délit, il avait prétendu demeurer dans un garni sans faire de la rue de la Tannerie, où en effet il avait couché une nuit, mais qui n'était pas son domicile. On a découvert qu'il logeait rue du Four, et l'on a trouvé dans son logement un grand nombre de marchandises de toutes sortes. Une circonstance singulière a procuré cette découverte: la saisie d'une assez forte somme d'argent, comme dans la nuit de la semaine dernière, un capitaine de dragons des diverses parties du logement, fit advenir que l'on heurta par hasard un tas d'ordures amassées dans l'angle d'une cheminée, et de ces ordures ayant rendu un son métallique, on se pencha de plus près, et il se trouva qu'elles recouvraient des piles de pièces d'or et d'argent soigneusement alignées.

On n'a pas oublié sans doute un tragique événement qui causa, il y a plusieurs mois, à Brest une vive sensation. Un capitaine d'infanterie ayant surpris sa femme en flagrant délit d'adultère avec un lieutenant de marine, avait fait subir à celui-ci une horrible mutilation. Traduit devant le conseil de guerre maritime seant à Brest, le capitaine d'infanterie fut acquitté.

Lors de ce procès, le lieutenant de marine, malgré la gravité de sa blessure, paraissait en voie de guérison; mais bientôt de fâcheux accidents se manifestèrent, et il succomba.

Sa mère a intenté devant le tribunal civil de Brest, contre le capitaine d'infanterie, une action en dommages-intérêts. Indépendamment de plusieurs questions préjudicielles, ce

procès présentait la question de savoir, en droit, si l'adultère commis dans le flagrant délit d'adultère par le mari, étant déclaré excusable par la loi pénale, pouvait donner lieu à une action civile en dommages-intérêts.

Le tribunal a condamné le capitaine d'infanterie à 8,000 francs de dommages-intérêts. (Gazette des Tribunaux.)

On lit dans le Courrier de Saint-Etienne:

«On raconte dans les salons de Lyon un événement qui intéresse trop le corps des journalistes, auquel nous appartenons, pour que nous puissions le laisser passer sans que nous en ayons dit quelque chose. C'est un fait qui se passa dans les salons de Lyon avec une violence extrême, un monsieur qui se promenait sur l'un des quais, fumant philosophiquement un cigare, enveloppé dans un large manteau, entendit à quelques pas de lui un cri perçant et le bruit d'un corps lourd qui tombait dans le Rhône. Il était minuit; le Rhône, enflé, grondait avec fureur, la nuit était sombre, les quais déserts... Et sans prendre garde au danger, ne suivant que l'impulsion d'un généreux instinct, qui lui faisait deviner un grand malheur à secourir, le promeneur se précipita dans les flots. Il dut lutter longtemps contre les plus horribles périls, et quand il parvint enfin à regagner la rive, après avoir été entraîné par le courant à plus de 300 mètres, il déposa sur le bord le corps d'une femme presque entièrement enveloppée dans de longs cheveux blancs tout ruisselants. Le voisinage de gaz qui éclairait les deux rives du Rhône, lui permit de reconnaître, à travers la pâleur qui décolorait le visage de l'infortunée, et à travers le désordre de ses vêtements, de la jeunesse, de l'élegance, et une extrême beauté. Comme nous l'avons dit plus haut, il était minuit. Où aller? où frapper à cette heure? à qui confier ce fardeau déjà si précieux? Après une longue incertitude, l'inconnu songea à transporter chez lui la pauvre infortunée. Il avait pas encore repris ses sens. Sa demeure n'était pas éloignée; le feu était allumé, deux heures auparavant éclairait une réunion de gai convives, brûlant encore; ses scrupules, de un pareil moment, seraient pu être effacés... Il n'hésita plus. Le lendemain, le visage pâle de la jeune femme avait repris une couleur légèrement rosée, et elle assurait à son heureux sauveur qu'aucune espèce de désespoir amoureux n'était pour rien dans l'accident de la veille. Elle s'était égarée en descendant de la voiture de Chambéry, à la recherche du domicile d'une amie qui demeurait sur les quais du Rhône, et au milieu de l'obscurité profonde qui ne permettait pas de distinguer la route, le pied lui avait glissé sur le bord du quai.

Tout ceci se passa il y a environ quinze jours. Aujourd'hui, des personnes se disant bien informées annoncent le prochain mariage de M. E., l'un des rédacteurs du Rhône, avec miss Kettly Obermann, jeune veuve de Francfort, dont on évalue la fortune à plusieurs millions.

Les Maux de Dents sont immédiatement calmés par l'EAU DE B. O'MARA, qui est très salubre aux gencives. On se la procure à La Haye, chez M. W. C. van Dort, ainsi que la poudre du même D. pour conserver et blanchir les dents.

La supériorité du PAPIER D'ALBERT, pour entretenir les vélocipèdes sans bruit ni douleur, s'explique par 25 ans de succès, en France et à l'étranger. — Semez des contrefaçons.

ANNONCES.

Sous le patronage de Sa Maj. le Reine d'Angleterre, S. A. R. le Prince Albert, Rowland's Macassar Oil.

Cette huile agit sur le cuir chevelu, en le rendant plus doux et plus agréable à toucher, elle le conserve et le fait repousser, les empêche de tomber ou de devenir gris, et s'ils sont gris, les rend à leur primitive couleur. Prix 2/6 la bouteille.

AVIS IMPORTANT. Chaque bouteille gendrée porte les mots Rowland's Macassar Oil, gravés en deux lignes sur l'enveloppe et sur le dos de l'enveloppe, répétées près de 1,500 fois, renvoyant 29,023 lettres.

Rowland's Kalydor.

C'est un extrait de plantes Orientales odoriférant et onctueux, et dégage de toute substance minérale. Il dissipe promptement les rugosités des boutons, les taches de rouille, et toutes les affections cutanées. Le Kalydor a la douceur qu'il communique aux joues, au cou, aux bras et aux mains, le rend indispensable pour la toilette. Prix 1/6 la bouteille.

Rowland's Odonto,

OU DENTIFRICE DE PERLE.

POUDRE BLANCHE ET ODORIFÉRANTE, provenant d'ambrosie orientale et d'une vertu inestimable pour préserver et nettoyer les dents et les gencives. Prix 2/6 par boîte.

Correspondance Musicale.

Prinssestraat, 374 à LA HAYE.

L'AMATEUR.

PUBLICATION MUSICALE PARAÎSSANT LE TRENTE DE CHAQUE MOIS.

1. Deux romances, grand format.
2. Une valse de 4 et 6 pages, ou quatre pièces pour Piano seul.

Prix 35 cent.

Le numéro de Janvier contient:

1. La Dame Invisible, romance-scène de RYERBEER.
2. La Meunière de Marly, romance de MASINI.
3. Fantaisie nouvelle, pour Piano, musique de LISTZ.

Le numéro de Février contiendra:

1. La Mère et la Fille, romance-scène, musique de PRINCE J. PONALON.
2. La chanson du Laitier, romance de CLARISSON.
3. Les Guêpes, pour PIANO SEUL, musique de TH. BOHLES.

ON S'ABONNE

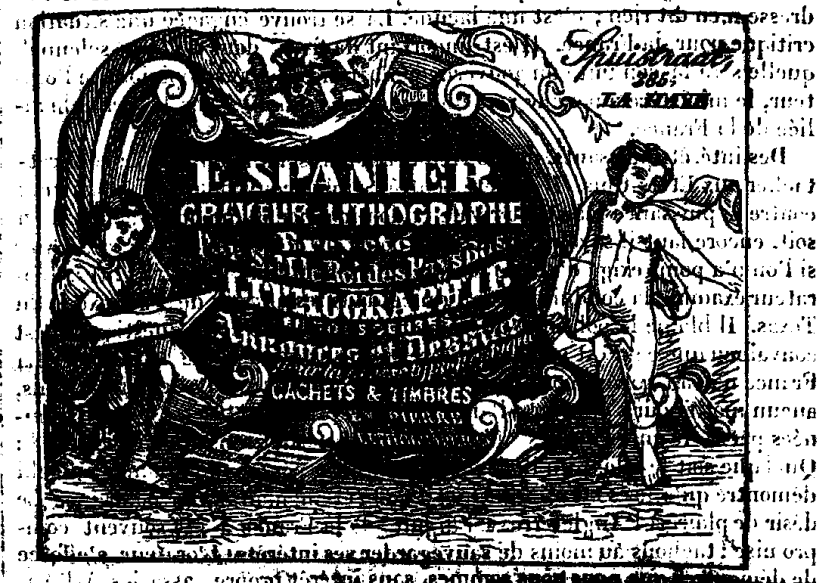
chez MM. les directeurs de postes et chez les principaux libraires du Royaume.

Dépôt de Vins d'Espagne.

M. GARCIA DE RIVERO

chez R. CREMAN, rue dite Spinssestraat, n° 37, à LA HAYE.

La bouteille de Kérés (du Chéry) 1^{re} qualité, 1.75
Tinto doux supérieur (Bordeaux) (En 1/2 bouteille) 1.25



CARTES DE VISITE.

Le conseil a l'honneur de faire part au public d'un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Angleterre, un assortiment de Cartons glacés d'un lustre magnifique pour la France, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Belgique, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Hollande, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Prusse, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Russie, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Autriche, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour le Danemark, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour le Portugal, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Espagne, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Italie, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Grèce, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Turquie, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Égypte, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour la Chine, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour le Japon, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Inde, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Australie, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Amérique du Nord, un assortiment de Cartes glacées d'un lustre magnifique pour l'Amérique du Sud.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 31 Janvier.

Pays	Titre	Cours
Pays-Bas	Dette active	60
	Ditto ditto	60
	Dette en liquidation	60
	Ditto ditto	60
Espagne	Dette active	99
	Dette différée	99
Autriche	Dette active	100
	Dette différée	100
France	Dette active	100
	Dette différée	100
Belgique	Dette active	100
	Dette différée	100
États-Unis	Dette active	100
	Dette différée	100

Bourse de Paris du 30 Janvier.

Pays	Titre	Cours
France	Dette active	100
	Dette différée	100
Espagne	Dette active	99
	Dette différée	99
Autriche	Dette active	100
	Dette différée	100
Belgique	Dette active	100
	Dette différée	100
États-Unis	Dette active	100
	Dette différée	100